



Déclaration liminaire CGT du CHS-CT du 20 octobre 2022



Vous nous convoquez ce jour pour le dernier CHS-CT de Seine-Maritime. Nous ne pouvons que déplorer la disparition de cette instance qui a tenté pendant des années de porter haut et fort la parole des personnels en matière de santé et sécurité au travail.

Cependant, depuis l'annonce de la création du CSA, nous avons bien compris votre volonté de ne plus faire vivre cette instance. Ce CHS-CT en est encore un exemple : ordre du jour pléthorique, DUERP et PAP présentés avec un an de retard, fiches de signalement sans réponse adéquate, projets immobiliers sans concertation au préalable, documents vides de sens ...

Même le groupe de travail prévu pour préparer le budget n'a pas eu lieu. Budget auquel vous êtes pourtant très attachés puisqu'il vous permet de récupérer des crédits souvent indûment.

Malgré nos alertes incessantes et les rapports alarmants des différents acteurs de prévention aussi bien sur des situations collectives qu'individuelles, vous fermez les yeux et n'apportez aucune solution réelle. La dernière en date, le DVS (dispositif de veille et de soutien) qui est sensé accompagner les collègues dans le processus du transfert des missions fiscales est un fiasco. Aussi bien sur le fond que sur la forme puisqu'il n'a pas été présenté aux représentants du personnel en CHS-CT. Après le BEAT, la médiation de projet, les espaces de dialogue, le DUERP et le PAP ; force est de constater que vous échouez systématiquement et délibérément dans l'utilisation de ces outils.

Au regard des CSE dans le privé, nous ne pouvons qu'être inquiets sur l'avenir des instances dédiées à la représentation des personnels. Chacun va retourner dans son pré carré et nous allons perdre l'interdirectionnalité, ce qui pour nous, constituait la force du CHS-CT.

Quoi qu'il en soit, nous resterons présents, engagés et vigilants pour défendre les intérêts des agents dans les futures instances.